

DOCUMENT DE PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction.....	3
Principes généraux	3
Mise en place de la politique d'accessibilité	3
Détection des besoins.....	3
Accessibilité des supports de formation.....	3
Adaptation des formations aux besoins spécifiques	4
Contacts.....	4
Réfèrent Handicap	4

Introduction

Le Haras de la Cense organise des sessions de formation en présentiel et à distance. L'ensemble des formations sont accessibles aux publics en situation de handicap afin de garantir l'égalité des chances et en respectant le principe fondamental de non-discrimination.

Principes généraux

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles à tous les publics et avons mis en place diverses mesures afin de prendre en compte les besoins particuliers liés au handicap :

- Les formations se déroulent dans des établissements recevant du public (ERP) ;
- Une référente handicap, formée régulièrement, effectue une veille sur le champ du handicap et en tire les enseignements afin d'informer et sensibiliser les équipes pédagogiques sur le sujet ;
- Nous prenons en compte les besoins individuels des personnes et apportons les moyens de compensation nécessaires : matériel, humain, support, temps, évaluations... ;
- Nous informons les apprenants des organismes pouvant accompagner le parcours d'une personne en situation de handicap.

Mise en place de la politique d'accessibilité

Détection des besoins

Au moment de l'envoi du dossier de candidature, mais aussi lors de l'entretien de sélection, détection des besoins éventuels et récupération des notifications antérieures : MDPH, bilan orthophonie, ...

Sur demande de l'apprenant, entretien possible avec le référent handicap.

Accessibilité des supports de formation

Nous nous assurons que les supports de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap en utilisant des formats et des technologies variés et adaptés :

- Agrandissement A3
- Textes à trou
- Utilisation de la vérification d'accessibilité lors de la finalisation de chaque document
- Utilisation de couleurs

Adaptation des formations aux besoins spécifiques

Nous nous assurons que les besoins spécifiques soient bien pris en compte en permettant la mise en place des dispositifs prévus par les notifications MDPH et/ou GEVASCO 1 :

- Tiers temps
- AVS 2
- Ordinateur
- Lecteur – Scripteur

Contacts

Référent Handicap

Mme MERON Aimie, 01 30 88 49 09, formations@lacense.com